

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

BOIS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LE BUDGET

La Chambre des députés vient enfin de commencer la discussion du budget. Tout arrive.

Est-ce à dire que cette discussion, comme c'était cette année surtout si désirable, ait des chances d'être terminée avant la fin de la présente année ? C'est plus qu'in vraisemblable. Non seulement d'ici au 31 décembre le délai qui reste à la Chambre est bien court, mais encore occupé, absorbé comme il l'est par les longues audiences de la Haute Cour, le Sénat, même si la Chambre, par impossible, avait terminé son travail, ne pourrait procéder au vote du budget de 1900.

S'il en est ainsi, il n'est que juste de le reconnaître, ce n'est pas la faute du ministre des finances. Ainsi que le notait un de nos confrères, M. Caillaux avait fait œuvre pratique, il était allé au plus pressé, et c'est, dans la situation actuelle, ce qui pouvait être le mieux accueilli par la Chambre et par le pays.

Le tableau de la Dette, qui est inséré dans l'exposé des motifs, est des plus intéressants et des plus complets. Toutes les dettes de l'Etat, de quelque nature qu'elles soient, quelle qu'en soit l'origine y figurent. Le ministre parvient ainsi à un total de 30 milliards environ qui représente l'intégralité des engagements de la France. Il le décompose en trois parties : la dette consolidée qui s'élève à 22 milliards, la dette flottante qui s'élève à 1 milliard, enfin la dette remboursable à terme dont le total atteint environ 7 milliards.

Conduit à analyser et à expliquer les opérations d'amortissement que nous faisons, le ministre fait observer que, soit au moyen de remboursements inscrits au budget, soit au moyen d'annuités également inscrites au budget, nous poursuivons l'amortissement de toute notre dette remboursable, soit 7 milliards.

Il prouve que, vers le milieu du siècle prochain, toute cette partie de nos engagements aura disparu et que, si nous savons être prévoyants, si nous n'ouvrons pas à nouveau le budget extraordinaire, la Dette de la France, avant un demi-siècle, ne dépassera pas 22 milliards. D'autre part, les conversions qu'on peut raisonnablement escompter réduiront sensiblement les arrérages.

Toute la question c'est que nous n'exagérions pas nos dépenses, c'est que, sous le prétexte d'armements nouveaux, de perfectionnements de matériel naval, etc., nous n'ouvrons pas sous une forme ou sous une autre, le Grand Livre de la Dette.

En ce qui concerne les réformes, le projet du budget en contient quatre, dont deux pourraient être considérées comme insignifiantes si une réforme pouvait être jamais insignifiante.

L'une a trait à la taxe des bicyclettes : elle a pour effet, d'une part, d'autoriser les cyclistes à se faire délivrer tous les quatre ans seulement, au lieu de tous les ans, une nouvelle plaque de contrôle pour leur machine.

La seconde réforme est relative à la taxe des prestations : elle intéresse uniquement les communes qui seront, désormais, autorisées à former des rôles supplémentaires de taxes de prestation.

Ont une tout autre importance les deux réformes suivantes : La première concerne les colonies qui devront dorénavant (à partir du 1^{er} janvier), supporter toutes les dépenses civiles dont elles ne payaient auparavant qu'une part. On sait que, tandis que le contribuable métropolitain paye l'intégralité de ses dépenses, le contribuable des colonies n'acquitte que 44 0/0 environ, de ses dépenses civiles, le surplus, soit 56 0/0, et toutes les dépenses militaires retombant à la charge de la mère patrie.

Le ministre des finances, d'accord avec son collègue des colonies, a estimé qu'un système qui autorisait une semblable inégalité ne pouvait être maintenu. Soucieux néanmoins de ménager la transition, M. Caillaux dispose que, si toutes les dépenses civiles et de la gendarmerie doivent être en principe à la charge des budgets locaux des colonies, des subventions pourront être accordées temporairement aux mêmes budgets. L'économie qui résultera de cette réforme sera dès l'origine de 1 million au moins ; elle atteindra 10 millions dans un avenir assez rapproché.

Enfin, le ministre des finances a voulu mettre un terme aux remaniements incessants des administrations centrales des ministères. Depuis quinze ans il est intervenu quatre-vingt-dix-huit décrets modifiant les organisations intérieures des différents ministères. Le plus souvent ces modifications n'ont eu d'autre but que de créer des places nouvelles au profit de l'entourage immédiat des ministres. Un ministre voulait-il caser un chef de cabinet, il institua, en arguant de raisons administratives, une direction ou une sous-direction et, afin que le Parlement ne pût exercer son droit de contrôle, il se gardait de demander un supplément de crédits : il supprimait deux ou trois postes d'employés ou de gardiens de bureaux et composait par cette prétendue économie l'institution du poste de directeur qu'il créait alors par décret en Conseil d'Etat. Son successeur ne supprimait pas la direction, mais il demandait au Parlement de rétablir les emplois disparus, dont il n'avait pas de peine à prouver la nécessité. Ainsi grossissent les dépenses des ministères, d'autant que chaque titulaire d'un emploi nouveau, voulant justifier de sa nécessité, s'ingéniait à étendre son service et par suite à créer des dépenses nouvelles.

Un article de la loi de finances dispose que toutes les créations d'emplois de directeurs, sous-directeurs, chefs de service, chefs de bureau, etc, devront être autorisées par une loi.

Ce serait là, entre toutes, une réforme heureuse. Pour notre part, nous voudrions qu'elle fut complétée par beaucoup d'autres.

Le grand point, comme l'a rappelé une fois de plus le ministre des finances ce serait de combattre « l'accroissement malheureusement trop prononcé des dépenses publiques. » Verra-t-on luire ce jour tant dé-

siré, à l'aurore ou à la fin du XX^e siècle ?

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 novembre 1899

Après la validation de M. Rivals, député de Castelnaudary, M. Dejeante demande que son interpellation sur les grèves soit discutée vendredi.

M. Mesureur au nom de la commission du budget demande le renvoi à un mois.

Par 361 voix contre 194, le renvoi est prononcé. La Chambre repousse également l'urgence à une proposition de loi de M. Coutant tendant à ouvrir un crédit de 100.000 francs pour venir en aide aux familles victimes du chômage.

Egalement est repoussée l'urgence à la proposition de M. Zévaès qui demande qu'il soit interdit à l'armée d'intervenir dans les grèves. La discussion du Budget est reprise. M. Sembat traite la question des ententes et des monopoles patronaux.

Puis M. l'amiral Rieunier parle ensuite longuement de la marine marchande, qui n'est pas assez forte. Il demande des réformes immédiates.

On adopte la proposition de l'Abbé Lemire et de M. Groussier relative à la création d'un ministère de travail.

Séance du 24 novembre 1899

C'est la discussion du budget du commerce qui commence. M. Groussier demande le rétablissement du crédit de 6.000 francs pour permettre le remplacement des adjudants à l'école des arts et métiers, par des sous-directeurs. Adopté.

La Chambre renvoie à la Commission du budget une proposition de M. Leroy, tendant à augmenter de 400.000 fr. le crédit des écoles pratiques de commerce et d'industrie.

M. Zévaès dépose une motion demandant « que l'inspection de travail soit confiée aux ouvriers et ouvrières. » Renvoyée à la commission du travail.

M. de Montaigu rappelle qu'un navire de guerre anglais s'est permis sans motif de visiter un vaisseau français. Il demande si le fait est exact.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères répond que les renseignements qu'il a ne sont pas suffisants pour s'expliquer encore sur ce point, puis prononce un excellent discours où il traite la question coloniale.

La séance est levée.

LA HAUTE COUR

Audience du 25 novembre 1899

Enfin, le défilé des témoins est commencé. D'abord le docteur Daronau qui raconte qu'il a été sollicité vers le 25 février de donner asile au duc d'Orléans à Longuyon (Meurthe-et-Moselle).

Puis M. Lesbrès, commissaire spécial des chemins de fer de Marseille, lui succède. Le témoin parle de l'organisation de la Ligue antisémite de Marseille et des troubles qu'elle a suscités depuis un an ou deux. M. Lesbrès déclare que les frais des réunions étaient payés par le comité royaliste.

A la demande de M. Buffet : « D'où le témoin tient-il ces renseignements ? », celui-ci répond qu'il n'a pas à le dire...

Violent tumulte que le procureur général, malgré ses explications sur le secret professionnel, ne parvient pas à arrêter.

M. Etienne Poffiale, voyageur de commerce qui est entendu, affirme que l'argent de la Ligue antisémite dont il faisait partie était fourni par les royalistes.

M. Mattei, employé à Marseille, bonapartiste et membre de la Ligue des Patriotes, soutient que le duc d'Orléans attendait le moment propice pour faire un coup de force : il reconnaît que Marcel Habert avait écrit

au président de la Ligue de se tenir prêt pour le mois de février.

C'est le tour de M. Fandot, commissaire spécial des chemins de fer de Lille, qui raconte la fondation d'un comité royaliste à Lille, le but et les intentions de ce comité, c'est-à-dire le renversement de la République.

Le témoin relate l'entrée en France des portraits du duc d'Orléans et diverses conversations de divers membres de ce comité.

Quelques incidents créés par les sénateurs. Le Provost-Delaunay et de Lamarzelle, qui protestent contre certaine partie du témoignage de M. Fandot.

Un restaurateur royaliste, M. Duneufgardi vient raconter ensuite que dans son restaurant on causait politique et que l'on conspirait ferme. Il raconte qu'il a entendu demander un certain jour par M. Godefroy aux membres du comité : « Êtes-vous prêts ? » et diverses questions qui ne laissent aucun doute sur les intentions de ces messieurs. Du reste, le témoin faisait partie du cercle royaliste.

Puis défilent les témoins Voreux, ami de M. Godefroy, Michelot, Alaux, instituteurs libres, et Lion, employé des postes à Lille, dont les dépositions sont sans importance.

Toutefois, M. Lion affirme que la fameuse dépêche du duc d'Orléans a été déposée au bureau de poste de la rue Boissy-d'Anglas, qu'elle a coûté 19 francs, qu'elle est partie à 11 heures du matin, ce que nie M. Buffet.

Audience du 24 novembre 1899

Déroulède, malade ne peut assister à la séance. Le président donne lecture du certificat du médecin.

Et l'audition des témoins continue

D'abord c'est M. Leproust, commissaire de police qui raconte la manifestation du 25 octobre, place de la Concorde où Guérin l'assomma. M. Leproust déclare que les manifestants avaient été payés 5 francs pour crier « Vive l'armée ».

Du reste cet embauchage est formellement reconnu par divers témoins, tels que Pichard, marchand de vins à la Villette, chez qui on a embauché des crieurs pour cent sous, Gélimer, vice-président du comité Sabran-Pontevès, Prosper George, vidangeur, Jean Baptiste George, — celui-ci se plaint que sur les 5 francs à lui donnés, se soit trouvée une pièce de 2 francs fausse, Buch, Jager, Noël Boucher, Canoine, Delbende. Tous affirment avoir embauché ou été embauchés.

Enfin après M. Roy, commissaire de police qui vient confirmer ses rapport sur les manifestations royalistes et antisémites, on entend, en dernier lieu, un architecte M. Sellier, qui témoigne en faveur de Dubuc.

L'audience est levée.

ENCORE DE BEAUREPAIRE

L'ex-procureur Q. de Beaurepaire veut à toute force que l'on s'occupe de lui. Ce monsieur ne se trouve pas assez bafoué, assez ridiculisé : Il lui faut un autre Karl.

En attendant, il écrit une lettre injurieuse au président de la République dans laquelle il proteste contre les 3 mois de prison infligés au grand homme, Déroulède. « Cette décision, dit-il, n'est qu'un mouvement de haine : c'est un scandale sans précédent : jamais pareille chose ne s'est produite. »

L'ex-procureur a bien mauvaise mémoire ou est de bien mauvaise foi ; à qui fera-t-il croire que « pendant les 29 années qu'il a occupé le ministère public, il n'a jamais fait condamner « séance tenante » un accusé quelconque pour injures à la Cour ? Que de malheureux ainsi punis,

Grâce à Q. de Beaufort purgent peut-être à cette heure encore, une condamnation de ce genre!

Il est vrai que Dérouté est.... grand homme, poète, génie.....

Au Transvaal

Les Anglais viennent de remporter un succès à Belmont Le général Methuen, aurait repoussé, écrasé les Boers, auxquels on a pris 40 hommes, des chevaux et du bétail, mais pas de canons, ce qui prouverait que la victoire n'est pas « complète » comme il est dit dans les dépêches anglaises.

Du reste, d'autres dépêches signalent la prise par les Boers de Macloutsi, de Bousdriff, ainsi que de Signsburg, tandis que Pietermurtzburg est investi par les troupes du général Joubert.

Une dépêche du Cap, annonce que le général Joubert a été blessé par une balle au bras droit.

En somme, les dépêches de ces derniers jours apportent quelques renseignements qui permettent de voir où en sont les choses.

Les Anglais ont remporté une victoire « où ils ont fait 40 prisonniers », les Boers, en ont remporté 3, et les prisonniers anglais qui se trouvent à Prétoria sont au nombre de 1452 dont 52 officiers.

Il n'y a pas de quoi chanter « victoire complète ».

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les pouvoirs publics et l'enseignement primaire

Si la France républicaine et démocratique a couru dans ces derniers temps de grands périls, on a pu se convaincre que l'enseignement congréganiste avec sa puissante organisation favorisait les menées ténébreuses des ennemis de nos institutions.

Il semble que cette crise ait attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'enseignement primaire laïque et que les justes doléances du personnel aient provoqué quelque sympathie en haut lieu.

C'est ce que constate avec plaisir M. Henry Martel dans la *Revue de l'enseignement primaire*.

« On s'est avisé tout à coup, grâce à l'énergie vigilante de quelques bons citoyens que la République était en danger. Nos discordes civiles avaient permis à la réaction de recommencer les tentatives d'autrefois; l'extraordinaire débonnairété du gouvernement avait même introduit les ennemis dans la place. Une coalition de fauteurs de troubles et d'ennemis du progrès s'était formée prête à donner l'assaut à nos institutions, et l'on ne peut songer sans crainte à ce qui serait arrivé si, le jour de l'équipée de Reuilly c'eût été un Boulanger que les

manifestants avaient sommé de marcher sur l'Élysée. Le danger était grand. Or, aux jours de danger, à qui fait-on appel sinon aux amis de la première heure; et ces amis de la première heure, qui combattent sans relâche pour l'idée républicaine, que furent-ils donc sinon les instituteurs? »

Voilà certes une constatation qui a été faite bien des fois. Nous savons quels services ont rendu les instituteurs laïques à la cause de la République aux époques troublées, au moment de l'ordre moral et plus près de nous lors de l'équipée boulangiste.

M. Martel ajoute : « Comment le peuple des campagnes plein de bon sens certes, mais lent d'esprit, attaché aux vieilles traditions, craintif de l'inconnu, serait-il venu si promptement à la République sans l'enseignement enthousiaste et désintéressé des maîtres instruits et généreux qui dirigent nos écoles? »

« Ce sont les instituteurs qui ont façonné l'âme moderne, et si elle est éprise de liberté, c'est à eux qu'on le doit. »

« Le gouvernement l'avait un peu oublié; éclairé par le péril présent, il se souvient : tout est pour le mieux. »

Nous nous réjouissons avec M. Martel de ce changement d'attitude du gouvernement et dès qu'il se traduira en actes nous serons entièrement satisfaits.

Les instituteurs ont foi dans les destinées glorieuses de la République; ils travaillent avec énergie au progrès incessant de la vérité.

Il est de toute justice qu'après avoir profité de leurs services, le pays leur fasse une situation matérielle convenable et ne renvoie pas aux calendes l'étude des réformes si souvent demandées : traitements, avancement, retraites etc...

Au moment où s'ouvre devant les Chambres la discussion du Budget nous voyons avec plaisir « le triomphe de la République » s'affirmer en améliorant l'existence d'une foule de petits fonctionnaires qui sont ses meilleurs et ses plus utiles enfants.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Convocation d'Électeurs

L'Officiel publie un décret convoquant les électeurs de la 1^{re} circonscription de Tournon (Ardèche), pour le 17 décembre, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Marc Sauzet, démissionnaire.

Mort d'un Sénateur

M. Penicaud, sénateur de la Haute-Vienne, est mort jeudi matin à huit heures, dans sa propriété d'Aureil, près Limoges.

Avocat à la cour d'appel de Limoges, docteur en droit, M. René Pénicaud avait été maire de cette ville, de 1875 à 1881. Élu député en 1881, il fut nommé sénateur, en 1886 et réélu en 1891.

Suspension d'un Adjoint

Le préfet de la Loire vient de prendre un arrêté suspendant de ses fonctions M. Neyret, adjoint au maire de Saint-Etienne, qui, dans une lettre rendue publique par la voie de la presse, avait apprécié en termes inconvenants les actes du gouvernement.

Une Menace

Le *Daily Mail* annonce que le prince de Galles a décidé de s'abstenir de s'intéresser à la participation de l'Angleterre à l'Exposition, si les attaques de la presse française contre son pays continuent.

Encore Esterhazy

Esterhazy vient d'écrire une lettre confidentielle à M. Clémenceau que l'*Aurore* publie, dans laquelle, le « cher commandant » dit vouloir se venger des lâches qui l'ont abandonné.

Il a, dit-il, une idée, il n'est ni lâche, ni imbécile, il veut « faire beaucoup de mal à ceux pour lesquels il a le cœur plein de toute la haine que l'on puisse imaginer. »

Et il fait ses offres de services à M. Clémenceau. Inutile d'ajouter que le rédacteur en chef de l'*Aurore* se dispense du contact d'un tel associé.

Les Grèves

La Fin de l'Exode

Les grévistes qui avaient formé le projet de se rendre à Paris sont revenus à Audincourt cet après-midi; leur retour n'a été marqué par aucun incident.

CHRONIQUE LOCALE

A l'Académie Française

Dans sa séance publique annuelle du 22 novembre, l'Académie française a accordé un prix de vertu à :

MM^{elles} Eugénie Sembely, de Cressensac (Lot).

Marie Lagarrigue, de Figeac.
Eugénie Baudel, de Cahors.

Cour d'assises

M. Valade-Gabel, conseiller à la cour d'appel d'Agen, vient d'être désigné pour présider les assises du Lot pour le premier trimestre de 1900.

Union des propriétaires producteurs de plants américains

Les membres de l'Union, sont informés que la prochaine réunion aura lieu le 1^{er} décembre 1899, à Cahors, à 2 heures, dans une des salles du café Tivoli.

Ordre du jour :

Présentation de nouveaux membres.
Livraison de prospectus.
Payement des cotisations.
Communications et renseignements divers.

Société agricole du Lot

La Société reçoit du ministère de l'Agriculture, la circulaire suivante :

Paris, le 21 novembre 1899.

Monsieur,

Notre circulaire du 10 courant ne paraissant pas avoir été suffisamment comprise par plusieurs Exposants, nous croyons utile d'en préciser les points principaux :

1^o Exposants faisant partie de groupes réunis en exposition d'ensemble, Collectivité ou Syndicats.

Ces exposants n'ont rien à payer au Comité d'installation. Ils s'entendent avec leurs présidents ou les chefs de leur groupement respectif qui, seuls, régleront avec le Comité de la Classe 60 les frais de l'installation.

Ces frais sont de 70 francs le mètre carré lorsque le groupement fera l'installation à son compte, ou 470 francs le mètre linéaire pouvant contenir environ 36 bouteilles, si le groupement utilise le Palais construit par le Comité de la Classe 60.

2^o Exposants individuels :

Ces exposants ont seuls à verser la provision de 30 fr. au Crédit Lyonnais (Classe 60).

S'ils exposent à la Galerie des Machines, ils paieront les prix fixés pour les bouteilles, soit 40 francs pour une bouteille, 65 francs pour deux bouteilles, etc., ou 470 francs par mètre linéaire. Ces prix comprenant tous les frais d'installation.

Dans tous les cas, les projets d'installation devront être agréés par le Comité.

Les exposants individuels demandant seulement à exposer leurs produits à l'Entrepôt général, pour les soumettre à l'examen du Jury, ne paieront que 35 francs par type.

Tous les exposants, indistinctement, auront droit à une carte d'entrée permanente à l'Exposition.

Le Président,

Le Secrétaire,
Raoul CHANDON de BRIAILLES.

CAHORS

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 29 novembre 1899, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour

Nomination des commissions.
Dépenses imprévues, compte rendu.
Caisse d'épargne, renouvellement du 1/3 des directeurs.
Liste des répartiteurs pour l'année 1900.
Enfants assistés, vote d'une somme de 470 francs 50.
Chemin vicinal ordinaire n° 1, cession de terrain au sieur Besse Gérard.
Alignement Malbert, résultat de l'enquête.
Manutention militaire, résiliation du bail.
Nomination d'élèves boursiers communaux et Galdemar.
Demande d'indemnité de Bayle.
Pétitions et communications diverses.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 11

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

II

LA VEILLÉE AU FUMOIR

Quelques-uns d'entre eux envoyaient silencieusement dans l'air des bouffées de fumée avec un laisser-aller calme et méditatif, respectant un silence qu'ils n'auraient pas voulu rompre au nom d'aucune considération terrestre; d'autres parlaient haut et avec vivacité, et à travers l'atmosphère, lourdement chargée de la fumée de toutes les variétés de tabac, depuis les minces cigarettes jusqu'aux cigares géants, depuis les énormes et grossières pipes remplies de caporal jusqu'aux sybaritiques hockahs à l'eau de rose, s'élevait une vraie Babel de phrases entremêlées, qui se précipitaient les unes contre les autres et se croisaient à travers les tourbillons de fumée.

D'aucuns les trouvaient éloquentes, quoique légèrement embrouillées par les tuyaux des pipes.

Au même moment, un grand jeune homme blond, aux membres d'Hercule, à la poitrine de boxeur, au visage angélique des anges de

Raphaël, connu dans la Garde sous le nom de Séraphin, se livrait avec expansion à la narration de l'histoire d'une partie de whist jouée au milieu de grandes difficultés dans l'express de Doncaster.

— Il me manquait un *monkey* (1), j'avais absolument besoin de *monkeys* — déclarait-il au moment où le propriétaire du *Roi de la Forêt* entra dans le fumoir.

— Est-ce vrai, Séraphin? Le Jardin Zoologique ou les clubs pourraient t'offrir des singes parfaitement développés à tous les prix, — dit Bertie en se laissant tomber sur le divan.

— Va te faire pendre! — dit en riant le Séraphin, connu du reste du monde comme le marquis de Rockingham, fils du duc de Lyonnese, — je voulais donc des *monkeys*, mais les autres voulaient des *ponies* et des billets de cent, et je donnai dans le panneau; Vau-debur et moi, nous gagnâmes deux robes et nous allions commencer le troisième quand le train s'arrêta tout à coup avec un choc terrible: aucun de nous ne lâcha pourtant les cartes, mais les levées et les marques tombèrent au moment de la secousse.

« — Nous ne pouvons pas jouer avec ce tapage-là » dit Charlié. Les femmes criaient comme des folles et la machine mugissait sourdement, comme mugit quelquefois majestueusement *Philippa*... j'ai peur qu'elle ne se gât jamais, la pauvre bête! Je mis la tête à la portière et demandai ce qui était arrivé?

(1) Monkey, 500 livres (12,500 francs).

Nous nous étions heurtés contre un train de bestiaux. Personne de blessé? Non, personne de blessé; mais il fallait descendre: « On me tuera plutôt que de me faire descendre, leur dis-je, avant que j'ai fini la partie. — Mais il faut que vous descendiez, reprit le conducteur; il faut qu'on fasse avancer les voitures. — Personne ne dit: il faut! à monsieur », grommela Vandebur, en me désignant. Il avait bu plus qu'il ne fallait de Perles du Rhin à Doncastre. « Ne reconnaissez-vous plus le Séraphin? » L'homme ouvrait de grands yeux. « Oui, monsieur, je connais le Séraphin, monsieur; du moins, je l'ai vu une fois, monsieur, à la boxe de Moulsey, son *Une*... *deux* était étonnant. Waters lui eut bientôt donné son compte. » Nous mourions tous de rire et je lui tendis un billet de dix: « Tenez, mon brave ami, lui dis-je, remisez la voiture et laissez-nous finir notre partie. Si un autre train arrive, présentez-lui les compliments de Lord Rockingham et dites-lui qu'il lui sera bien reconnaissant de s'arrêter parce que les collisions mêlent les atouts. » L'homme nous crut fous, n'en prit pas moins mon billet de dix, nous remisa de côté, loin du bruit, et nous jouâmes trois parties de plus avant qu'on eût réparé le dégât et qu'on nous eût ramenés à Londres.

Ayant terminé sa narration, le Séraphin tira une longue bouffée de son cigare, puis but une grande gorgée de soda et de brandy pour se rafraîchir le gosier.

C'était le plus fier, le mieux trempé, et le plus violent des hommes pendant le service et

en dehors du service, malgré l'expression angélique de sa tête blonde et de ses yeux bleus aussi candides, aussi innocents que ceux d'un enfant de six ans.

— Ce n'est pas la première originalité qu'on peut te reprocher, Séraphin, — dit Cecil en riant et en introduisant son cigare à demi-achevé dans son tube d'ambre. — Je viens de souhaiter le bonsoir au *Roi*. Il sera en état.

— Parbleu! — dirent en chœur une demi-douzaine de voix.

— Avec tout ce que nous avons mis sur lui, il le faut bien, — ajouta le Séraphin, — il sait trop bien vivre pour nous mettre dans l'embarras; il comprend déjà qu'il soutient l'honneur de la garde.

— La vérité est qu'il portera pas mal de paris, on ne peut le nier — dit Chesterfield, de l'escadron des Bleus (qu'on appelait Tom, probablement parce que ce prénom était absolument différent du sien, qui était Adolphe), du coin où il était blotti et où il aurait été presque invisible, si le mouvement du tuyau de jasmin de sa chibouque n'avait pas trahi sa présence. Cet animal d'*Etoile-du-Jour* est un splendide sauteur de haies, et pour un sauteur de fossés, il serait dur d'être battu par *Géranium-Sawage*, quoique ses épaules ne soient pas tout à fait ce qu'elles devraient être. Montecute peut aussi fournir une bonne course, il est engagé sur *Pas-de-Charge*.

(A suivre).

Comité de l'Alliance Française

Le Comité de l'Alliance Française se réunira le 26 novembre 1899 à 10 h. 1/2 dans une des salles de la mairie.
Ordre du jour : Election du président et du secrétaire.

Bourse aux vins

La commission de la Bourse aux vins, adresse la circulaire suivante à MM. les négociants en vin de la région :

Messieurs,
Un marché-foire aux vins aura lieu à Cahors le 1^{er} décembre 1899 à 4 heures du soir dans le local de la Bourse aux vins (Café Tivoli).
Les échantillons des meilleures crûs seront offerts, et nous espérons que vous voudrez bien vous rendre à notre invitation.

La Commission.

Commencement d'incendie

La nuit dernière, à l'école des Frères, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un local situé près de la cheminée de la cuisine.
Le plafond, près de cette cheminée avait pris feu. Les gens de l'établissement ont pu éteindre le feu sans donner l'alarme.
Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent environ à 200 francs.

Procès-verbal

Procès verbal a été dressé contre les enfants ci-dessous désignés, pour maraudage dans un lieu clos et jet de pierres contre les passants :

- 1^o Chaunat, Antoine, âgé de 15 ans ;
- 2^o Cluzel, Baptiste, âgé de 12 ans ;
- 3^o Valmary, Elie, âgé de 10 ans ;
- 4^o Billières, Emile, âgé de 10 ans.

Plusieurs fois des plaintes avaient été portées contre ces enfants.
Les parents sont déclarés civilement responsables.

Musique du 7^me de ligne

PROGRAMME DES 23 ET 26 NOVEMBRE 1899

De 3 h. à 4 h. (Allées Fénélon)

Loyale Légion, allegro	Sausa.
Zerline, ouverture	Auber.
Les Amourettes, valse	Gungl.
Déjanire	St-Saëns.
a Prélude du 1 ^{er} acte	
b Prélude du 2 ^e acte	
c Marche du cortège	
Sylvia, cortège de Bacchus	Delibes.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 25 novembre 1899

Mariage

Bastit Baptiste Victor-Eugène, garçon limonadier et Teulière Berthe, piqueuse de bottines.

Décès

Sémirot Françoise, épouse Deviers, 77 ans, sans profession, rue de liberté, 5.

Arrondissement de Cahors

LIMOGNE. — Nous reproduisons ci-après le compte-rendu officiel d'une séance du Conseil municipal de Limogne, qui offre un certain intérêt.

Séance du 12 novembre

Présents : MM. Pradines, maire, Lafon, Bories, Couderc Alphonse, Couderc Jean-Louis, Malgoire, Dubrun et Mercadier.

Absents : MM. Carajol, Gaillard, Bach excusés et Combarieu décédé.

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. Bessac Paul, pharmacien à Bougival (Seine), par laquelle Madame veuve Bessac, née Donadieu sa mère, offre de donner gratuitement à la commune de Limogne, une maison à elle appartenant située dans le Bourg de Limogne, entre le couvent des religieuses d'un côté et la maison de M. Capelle de l'autre, moyennant deux clauses formelles :

1^o Fondation d'une école laïque ;
2^o Qu'en aucun temps et d'aucune façon cette maison devienne la propriété d'une congrégation religieuse.

Monsieur Bessac au nom de sa mère demandant à connaître l'avis du Conseil municipal, pour rentrer en relation, si cette proposition est acceptée, avec l'administration Préfectorale afin de liquider les formalités préliminaires nécessaires.

M. le Maire engage cette assemblée à délibérer.

Le Conseil, après avoir délibéré :
Considérant que cette donation est avantageuse pour la commune, accepte, aux clauses ci-dessus énoncées pour y installer une école

laïque des filles, la maison de Madame veuve Bessac, et remercie cette dernière de sa générosité.

CAZALS. — *Petite correspondance.* — La démarche restera, soyez-en assuré, sans résultat Rien ne nous oblige à répondre ; comptez toujours sur notre absolue discrétion.

St-CAPRAIS. — M. Layrac, entrepreneur à Goujounac a été déclaré adjudicataire le 19 novembre, des travaux de construction du chemin vicinal ordinaire n^o 6 sur une longueur de 615 mètres moyennant un rabais de 8 0/0 sur le prix du devis.

MONTCABRIER. — *Foire.* — Bœufs gras de 23 à 30 fr. les 50 kilos ; attelages, cours très bas.

Breaux, de 200 à 400 fr. la paire.
Veaux de 65 à 80 cent. le kilo.
Porcs gras, de 49 à 53 fr. les 50 kilos.
Porcelets, de 15 à 40 fr. l'un.
Poules, de 3,50 à 4 fr. la paire
Poulets, 50 cent. la livre.
Lièvres, de 4 à 5 fr. l'un.
Lapins domestiques, environ 25 cent. la livre.
Perdrix, de 1,50 à 2 fr. l'une.
Œufs, 75 cent. la douzaine.

LACAPPELLE-CABANAC. — *Argent trouvé.* — Ces jours derniers, le sieur Costes cantonnier a trouvé sur la route de Puy-l'Evêque à Tournon entre Lacapelle-Cabanac et Mauroux une certaine somme qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

ESCLAUZELS. — Les électeurs de la commune sont convoqués pour le dimanche 3 décembre à l'effet d'élire un maire en remplacement de M. Lufau, décédé.

Arrondissement de Figeac

LACAPPELLE-MARIVAL. — *Convocation d'électeurs.* — Par décret du Président de la République, en date du 21 novembre 1899, les électeurs du canton de Lacapelle-Marival sont convoqués à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Roussely, décédé.

LIVERNON. — *Dissolution.* — Par arrêté du 15 novembre courant, M. le Président du conseil, ministre de l'intérieur, a prononcé la dissolution de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Saint-Pierre-Toirac. Notification de cet arrêté a été faite au maire de cette commune, avec invitation de faire procéder à la désignation des deux délégués du Conseil municipal.

St-LAURENT-LES-TOURS. — M. de Lavaur-Laboisse, maire démissionnaire a été de nouveau investi des mêmes fonctions par 10 voix sur 11 votants.

CARAYAC. — *Cours d'adultes.* — L'instituteur de Carayac ouvrira un cours d'adultes le mardi 28 novembre courant.
Il aura lieu trois fois par semaine.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Coups et blessures.* — Ces jours derniers, les nommés Sennac, Guilme et Jean Vergnes, cultivateurs, demeurant à Meyrinac-le-Francal, commune de Rocamadour, s'étant pris de querelle pour un motif futile, se sont portés des coups et fait des blessures réciproques.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Gramat contre les deux propriétaires.

JEUNE DANS SA VIEILLESSE

M. Yvain Bordeau, ancien manufacturier, demeurant à Mayenne (Mayenne), est maintenant âgé de près de soixante-quinze ans. Bien que retiré des affaires, il vient encore en aide à son successeur par sa présence et ses conseils. On le voit presque journellement se promener dans les ateliers, parmi les ouvriers, dont la plupart lui doivent, depuis de longues années, la place qu'ils occupent. Dans une lettre que M. Bordeau adressait à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), voici comment il s'exprimait au sujet d'une épreuve par laquelle il est passé il n'y a pas longtemps :

« Je vous écris pour vous dire combien je suis heureux d'avoir eu recours à votre remède — la Tisane américaine des Shakers — dans un moment où j'avais grand besoin d'un secours de ce genre. Je souffrais vivement de différents maux dont j'ignorais la nature et la cause. Les

médecins que je consultais ne semblaient pas en savoir plus que moi à ce sujet. J'avais le sang très clair et très appauvri, et mon estomac se refusait à digérer — chose si nécessaire au bonheur et à la santé. On aurait dit que tout ce que je prenais se changeait immédiatement en plomb. J'avais aussi l'haleine si courte, que souvent je craignais d'être suffoqué. Je souffrais en même temps d'une forme de constipation qu'aucun traitement ne pouvait soulager, encore moins guérir. Je tombais souvent dans un profond sommeil, et en me réveillant j'avais le vertige et un affreux mal de tête. En un mot, je commençais à m'inquiéter et même à m'alarmer de l'état de ma santé. J'avais bien des fois entendu parler de la Tisane américaine des Shakers, introduite en France par M. Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), et des guérisons remarquables qu'elle opérât chaque jour dans les maladies telles que la dyspepsie et l'impureté du sang ; c'est pourquoi je me décidais à faire l'essai de ce remède. Bien m'en prit, car dès les premières doses je me sentais déjà soulagé. Le second flacon me rendait l'appétit et me débarrassait complètement de ma constipation. Après avoir employé quatre flacons de cette Tisane, je me trouvais radicalement guéri, car depuis cette époque, j'ai toujours joui d'une bonne santé et n'ai plus éprouvé ni malaises ni oppression. Je ne saurais donc trop vous remercier du bienfait que j'ai obtenu en ayant recours à votre excellent remède, c'est pourquoi je vous autorise bien volontiers à publier ma lettre dans l'intérêt du public. » (Signé : Yvain Bordeau, 1, rue Verte, Mayenne (Mayenne), le 7 février 1898.)

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Romagne, adjoint au maire de Mayenne.

Le lecteur doit comprendre maintenant que, dans les cas que nous venons de citer, le mal dont il s'agissait n'était autre que la dyspepsie ou indigestion chronique, qui est, malheureusement, la cause de presque tous nos maux. C'est par la digestion que nos aliments se transforment en cette merveilleuse construction qui s'appelle le corps humain.

Nous ne pouvons pas imiter l'appareil digestif, mais grâce à la science, il est en notre pouvoir de le contrôler, de le régler ou même de le réparer lorsqu'il est partiellement dérangé. C'est justement grâce à la Tisane américaine des Shakers que l'on obtient un tel résultat comme le prouvent les mille et un témoignages que nous recevons chaque jour de toute part. Ce merveilleux remède transforme le vil métal de la tristesse et de la maladie et en fait l'or de la joie et de la santé. Il prend le fer de la douleur et du malheur pour le rendre diamant de la force et de la vivacité. N'est-ce pas à la magie la plus puissante et la plus utile de toutes ?

BULLETIN FINANCIER

Les cours sont généralement en reprise, par suite de demandes assez suivies.

Le 3 0/0 a passé de 100,37 à 100,47, le 3 1/2 0/0 cote 102,10.

La Banque de France clôture à 4250.

Le Crédit Foncier est en hausse à 724. Les différentes obligations à lots du Crédit Foncier sont en ce moment à des cours très avantageux. On peut profiter de cette baisse momentanée pour les mettre en portefeuille. Les Obligations Communales 1879, en particulier à 472 et participant à six tirages de lots par an variant de 1000 à 100.000 fr. sont susceptibles d'une importante plus value.

Le Comptoir National d'Escompte cote 624.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 1002 et la Société Générale à 606.

Parmi nos Chemins, le Lyon est à 1852 et le Nord à 2208.

L'Oural-Volga s'échange à 630 et 632.

Le Suez a repris de 10 à 3605.

L'Extérieure reprend à 67,50, l'Italien, à 94,15, le Portugais à 24,65, le Russe 4 0/0 consolidé à 100,75, le 3 0/0 1891 à 87,92, le 3 1/2 0/0 1894 à 99,40, le Turc D clôture à 22,35 et la Banque Ottomane à 560.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS. VENDUS		PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2225	2115	0.49 à 0.93
Vaches.	595	525	0.48 à 0.90
Taureaux.	235	215	0.40 à 0.73
Veaux.	1570	1220	0.65 à 1.14
Moutons.	18560	16060	0.68 à 1.13
Porcs.	8271	8271	1.00 à 1.06

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS. VENDUS		PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	181	140	60 à 73
Vaches.	7	6	" "
Moutons.	443	239	70 à 83
Porcs.	1338	1478	55 à 60

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis un joli morceau de musique pour piano.

CHAMPIONNAT DE 100 KILOMÈTRES DU LOT

Arrivé **PREMIER**
François CONTE (Amateur)
Couvrant les **100 kilomètres**
en **3 heures 36**
sur une **MACHINE ARTIGALAS**

battant de loin tous les professionnels montés sur des machines Peugeot, etc.,

AVIS

M. JULES VALDIGUIÉ, photographe, rue du Portail-Alban, à Cahors, voulant mettre sa nombreuse clientèle en garde contre certains bruits, SANS DOUTE INTÉRESSÉS, qui circulent en ville, prévient le public qu'il n'a nullement l'intention de quitter Cahors. Il vient d'apporter, au contraire, à son industrie les derniers perfectionnements de l'art photographique qui lui permettront de MAINTENIR bien haut, LA VIEILLE ET DURABLE RÉPUTATION DE SA MAISON ET DE NE REDOUTER AUCUNE CONCURRENCE NI COMME FINI DU TRAVAIL NI COMME PRIX.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Depuis le 15 Octobre, le train venant de Capdenacqui arrivait à Cahors à 9 h. 48 du matin est avancé et arrive à Cahors à 9 h. 31.

Il correspond avec le train express de toutes classes sur Paris dont le départ de Cahors est retardé à 9 h. 36 matin, met en relation les villes de Figeac et de Gourdon par Cahors.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

1900
LE
« Grand Annuaire du Lot »
Vient de paraître
A LA LIBRAIRIE DELSAUD, RUE
DE LA MAIRIE, CAHORS.
1 FORT VOLUME : 60 centimes

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU
65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.
— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.
— Fournitures pour fanfares. — Location de
Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords.
— Réparations.

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle
des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis
en numéro de 24 pages grand format sur deux
colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle
publie dans son numéro de ce jour :

Un élévateur de combustible dans les soutes
d'un tender (Emile Dieudonné). — Les explosifs
et leurs effets vulnérants (Max de Nansouty). —
L'huile dans le traitement de la peste. — La destruction
des éléphants d'Afrique. — Les moyens
de prévenir les collisions en mer. — Une boisson
originale : le leben. — La fabrication des briques
de scories en Allemagne. — Une église ambulante.
— Les composés des métalloïdes employés en
pharmacie. — L'apéritif idéal. — La mesure du
surmenage. — Lettres de Prat ar C'oum : l'huître
comestible (Max de Nansouty). — La coloration
du nickel (J. Girard). — La poule Klondyke.
— Le poids du cerveau et l'intelligence. — Revue
des inventions : Oubliettes à rats. — Appareil
Cito et Funck pour soulever les rails des voies
ferrées. — Virage en tons bleus. — Appareil
pour mesurer automatiquement des quantités
déterminées de liquide. — Les développeurs de
voyage : pilules révélatrices. — Etuve Harmonia.
— Vernis pour clichés pelliculaires. — Chronique.
— Revue des journaux. — Académie des sciences
(G. Petit). — Cyclisme et Automobilisme : La
roue libre. — Un jugement intéressant. — Les
douanes et le Touring-Club. — L'automobile en
1900. — Petite poste. — Petites annonces. —
Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.
Abonnements : France, un an, 15 fr. ; 6 mois,
8 fr.

Etranger, un an, 18 fr. ; 6 mois 10 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Une **Politique européenne**, tel est le titre
d'une plaquette que publie notre excellent confrère
M. Etienne GROSCLAUDE.

Que va-t-il sortir des événements dont l'Afrique
du Sud nous offre le poignant spectacle ? Est-il
vrai que la France ait de graves intérêts dans cette
question qui apporte à l'Europe entière les préoccupations
les plus sérieuses ? Est-il vrai qu'un
effort commun des nations civilisées, soucieuses
du maintien de la paix, soit indispensable pour
parer aux bouleversements que prépare l'impérialisme
britannique ?

M. Grosclaude, qui s'est voué aux études sud-
africaines, à la suite d'un retentissant voyage à
Madagascar, aborde hardiment ces problèmes du
jour avec une documentation approfondie, une
vigoureuse argumentation et une plume dont la
verve élégamment agressive soulèvera des colères
chez les Anglais et ailleurs.

— Paris, librairie Ernest Flammarion, rue
Racine, 26.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages
et des voyageurs. — Sommaire du N° 47 (25 novembre
1899).

1° Sur la frontière indo-afghane (Le district
de Peshavar), par M. A. Foucher.

2° A travers le monde : Chez les Somalis, par
Victor Gœdorp.

3° Missions politiques et militaires : Les Progrès
de l'Etat du Congo. La Chemin de Fer.

4° A travers la nature : Une nouvelle plante à
Guttapercha. — La culture de l'Eucomia

5° Grandes courses de Terre et de Mer ; Le
Voyage scientifique du Prince de Monaco au
Spitzberg.

6° Dans le monde du travail : Pour réduire la
durée des trajets en chemin de fer. — Les bacs
coustateurs.

7° Missions archéologiques : Oxyrhynchus. —
Découverte d'une antique ville grecque en
Egypte.

8° Livres et Cartes.
9° Conseils aux voyageurs : Récolte et Conser-
vation des Algues marines. — Groupes d'Algues.
— Epoque et lieux de la récolte. — Récolte
proprement dite des Algues. — Préparation des
Algues par Paul Combes.

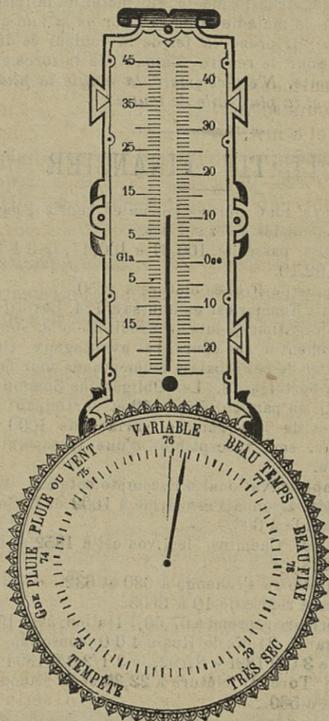
Abonnements : France Un an, 26 fr. Six mois,
14 fr. Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois,
15 fr.

Le numéro : 50 centimes.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79,
boulevard Saint-Germain Paris.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée
Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson &
Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain,
Paris). — Sommaire du n° 1383, du 25 novembre
1899.

Une fabrique de canons anglaise, par P. de
Mériel. — Suggestion et prestidigitation, par
Heuri Coupin. — La culture du dattier en Algé-
rie, par D. B. — La cellule nerveuse et son mode
de fonctionnement, par Capitan. — La lune et
sa photographie, par Louis Rabourdin. — Le
voyage de la « Belgica », par T. Obalski. —
L'industrie au Japon, par Jacques Boyer. — Les
cerfs-volants météorologiques de Blue-Hill, par
Daniel Bellet. — Le cancer animal et végétal,
par le Dr A. Cartaz. — Une ville souterraine en
Transcaucasie, par J. Ledant. — Nouveau pro-
cédé de fabrication de la glace, par M. Leroy. —
Chronique. — Académie des sciences ; séance du
20 novembre 1899, par Ch. de Villedeuil. —
Combustibilité des planchers et des plafonds. —
Un piège à blattes, par D. Lebois.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin
météorologique de la semaine.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 3.
Id. maxima de la veille : 14.5
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en mil-
limètres : 0.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
SERVICE D'HIVER (AU 15 OCTOBRE 1899)

De Paris à Toulouse

	17	5	21(1)	23	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXP.	RAP.	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes			1 ^{re} cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes.
PARIS.....	départ..	3 10s.	10h. 35m.	7,50 s 9,5 s	11 15s.	—
LIMOGES.....	arrivée.	1 58 m	4 40	2,34 m 3, m	9 2m	—
	départ..	3 31	4 46	3 8	9 2m	—
BRIVE.....	arrivée.	6 36	6 34l.	5 7	10 32l.	—
	départ..	6 45	7 1	5 19	1 6	7h. 6 soir
Gignac-Cressensac.....		7 23	—	—	1 44	7 44
SOULLAC.....	arrivée.	7 44	7 37	5 55	2 5	8 5
	départ..	7 51	7 38	5 58	2 10	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée.	7 58	—	—	2 17	8 25
	départ..	7 59	—	—	2 18	8 27
Lamothe-Fénelon.....		8 14	—	—	2 33	8 42
Nozac.....		8 25	—	—	2 44	8 53
GOURDON.....		8 38	8 3	6 23	2 58	9 6
Saint-Clair.....		8 48	—	—	3 8	9 16
Dégagnac.....		9 »	—	—	3 20	9 28
Thédirac-Peyrilles.....		9 12	—	—	3 32	9 40
Saint-Denis-Catus.....		9 23	—	—	3 43	9 51
Espère.....		9 33	—	—	3 53	10 1
CAHORS.....	arrivée.	9 45	8 39	6 59	4 5	10 13 soir
	départ..	Exp. 9 59	8 45	7 9	4 14	7 28
Sept-Ponts.....		10 9	—	—	4 25	7 40
Cieurac.....		10 23	—	—	4 40	7 57
Lalbenque.....		10 30	—	—	4 48	8 6
Caussade.....		11 3	9 23	7 46	5 23	8 43
MONTAUBAN... arrivée.		11 37	9 47	8 10	6 3	9 25
TOULOUSE.....	arrivée.	1 15s.	10 35s.	8 59	7 51	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ.	2h. 43	3 18	8h. 40	—	9h. 16
MONTAUBAN... départ		3 37	4 33	9 29	—	10 55
Caussade.....		4 3	5 14	9 50	—	11 35
Lalbenque.....		—	5 53	—	—	midi 13
Cieurac.....		—	6 2	—	—	midi 22
Sept-Ponts.....		—	6 14	—	—	midi 34
CAHORS.....	arrivée.	4 38	6 22	10 26	—	midi 42
	départ..	4 48	6 40	10 32	5 57	9 36
Espère.....		—	6 53	—	6 11	9 48
Saint-Denis-Catus.....		—	7 7	—	6 25	10 1
Thédirac-Peyrilles.....		—	7 21	—	6 41	10 14
Dégagnac.....		—	7 30	—	6 50	10 23
Saint-Clair.....		—	7 40	—	6 59	10 32
GOURDON.....		5 30	7 55	11 12	7 17	10 45
Nozac.....		—	8 4	—	7 26	10 53
Lamothe-Fénelon.....		—	8 13	—	7 36	11 2
CAZOULÈS.....	arrivée.	—	8 25	—	7 48	11 14
	départ..	—	8 26	—	7 49	11 15
SOULLAC.....	arrivée.	5 51	8 34	11 33	7 57	11 22
	départ..	5 55	8 39	11 34	8 7	11 25
Gignac-Cressensac.....		—	9 9	—	8 37	11 51
BRIVE.....	arrivée.	6 31	9 44s.	12 10	9 11	midi 23
	départ..	7 »	—	12 16	—	midi 50
PARIS.....	arrivée.	4 37	—	9 10m	—	11 23

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6h 5	12h 50	6h 30
Mercuès.....	6 19	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 27	—	6 48
Parnac.....	6 30	1 15	6 55
Luzach.....	6 36	1 22	7 2
Castelfranc.....	6 49	1 35	7 15
Arr. Prayssac	6 52	—	7 18
Puy-l'Évêque..	7 1	1 46	7 28
Duravel.....	7 3	1 54	7 35
Soturac-Touzac	7 16	2 3	7 43
Funel.....	7 25	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 31	2 19	8 »
PARIS. — Ar.	11 23s.	4 37	9 10 m

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7h 50s.	11h 15	7h 35
LIBOS. — D.	7 50	3 1	9 4
Funel.....	7 56	3 7	9 7
Soturac-Touzac	8 6	3 19	9 17
Duravel.....	8 13	3 28	9 24
Puy-l'Évêque..	8 20	3 37	9 31
Arr. Prayssac	8 27	—	9 38
Castelfranc.....	8 33	3 51	9 44
Luzach.....	8 44	4 4	9 54
Parnac.....	8 53	4 14	10 2
Arrêt Douelle	8 58	—	10 7
Mercuès.....	9 3	4 25	10 12
CAHORS. — A.	9 15	4 39	10 28

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7h 23	1h 27	6h 27
Cabessut, halte	7 33	1 36	6 36
Arcambal.....	7 43	1 47	6 46
Vers.....	7 52	1 56	6 54
Saint-Géry.....	8 1	2 4	7 2
Conduché.....	8 14	2 17	7 14
St-Cirq, halte.	8 21	2 24	7 20
St-Martin-Lab.	8 33	2 33	7 28
Calvignac, hal.	8 41	2 41	7 35
Cajarc.....	8 55	2 55	7 47
Monbrun, hal.	9 6	3 6	7 57
Touzac.....	9 16	3 16	8 6
Lamadelleine.	9 29	3 29	8 18
CAPDENAC. A.	9 41	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 33	11h 9	5h 19
Lamadelleine.	7 43	11 21	5 31
Touzac.....	7 56	11 35	5 43
Monbrun, hal.	8 4	11 42	5 52
Cajarc.....	8 14	11 55	6 4
Calvignac, hal.	8 24	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 32	12 14	6 24
St-Cirq, halte.	8 40	12 23	6 33
Conduché.....	8 46	12 30	6 40
Saint-Géry.....	9 »	12 45	7 »
Vers.....	9 5	13 54	7 5
Arcambal.....	9 13	1 »	7 45
Cabessut, halte.	9 23	1 11	7 26
CAHORS. — A.	9 31	1 19	7 34

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES
(Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SÔLÉ ET FENDU
Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 7 fr.
Le stère, rendu franco à domicile..... 7 fr. 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 4 fr. 50 le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET
CHANTIER DU CHEMIN DE FER
AVENUE DES MARCHANDISES
(Près la Gare des Marchandises)

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre **OMÉGA**

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr
Or 125 fr.

GROS LOTS 600,000 fr. ET DIVERS LOTS

Pour 5 fr. on reçoit 12 N° contrôlés participant Panama à lots. Tirage 15
Déc. Pour 3 fr. on reçoit 12 N° contrôlés particip. Bons Exposition 1900. Ti-
rage 26 Déc. Gros lot 100,000 et div. lots. Pour 3 fr. on reçoit 10 N° parti-
cip. Bons du Congo. Tirage 20 Déc. Gros lot 100,000 et div. lots. Répart^{on}
totale des lots gagnés. Liste apr. Tirage. Jolie prime aux souscripteurs.
Ecr. en confiance Union familiale, 319, rue St-Martin, Paris.